“Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’assiste, a présidé, ce jour 04 novembre 2026 au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée au suivi de l’étape à venir après la fin des tâches de la mission des Nations Unies, à la suite de la non-reconduction de son mandat par le Conseil de sécurité de l’ONU, lors de sa réunion tenue le 30 octobre 2026.

Cette séance s’inscrit dans le cadre de l’Attention particulière que Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, n’a eu de cesse d’accorder à la cause de notre intégrité territoriale et de notre souveraineté nationale, illustrant ainsi Sa démarche sage, Sa vision clairvoyante et Son souci constant à sauvegarder les intérêts de Ses sujets au Sahara marocain.

Au cours des travaux de cette séance, à laquelle ont pris part la Cheffe du gouvernement, Mme Fatima Ezzahra El Mansouri, le Conseiller de Sa Majesté le Roi, M. Fouad Ali El Himma, le ministre de l’Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, et le Général de Corps d’Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des Forces Armées Royales (FAR) et Commandant la Zone Sud, Sa Majesté le Roi a mis l’accent sur les priorités contenues dans le communiqué du Cabinet Royal du 30 octobre dernier, à savoir le strict respect de l’intégrité territoriale du Royaume, de sa sécurité nationale et de la quiétude de ses citoyens, en particulier la population des provinces du Sud.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi, que Dieu L’assiste, a donné Ses Hautes Instructions pour la mise en œuvre ferme et vigilante de ces priorités, chacun selon son champ de compétences, à même de consolider le consensus national et de garantir la poursuite du projet de développement des provinces du Sud et des projets structurants y afférents, tout en veillant au suivi de tous les développements que connaîtra le dossier de notre cause nationale, à tous les niveaux, et conformément à la position officielle exprimée antérieurement. Tout cela en rappelant l’attachement ferme du Royaume au cessez-le-feu, un engagement volontariste qui ne changera pas avec la fin du mandat de la mission des Nations Unies qui a été incapable, à plusieurs reprises, de surveiller son respect et d’établir les effets qui découlent de sa violation. De même que le contexte de la création de cette mission et les fonctions initiales qui lui ont été confiées ont été dépassés, comme l’attestent les faits et les positions des acteurs internationaux.

En concrétisation de la volonté du Royaume du Maroc d’accompagner l’étape suivant la fin des tâches de la mission onusienne, avec un esprit de responsabilité et de coopération avec l’Organisation des Nations Unies, Sa Majesté le Roi, que Dieu

L’assiste, a donné Ses Hautes Instructions pour que le “*Bureau de coordination avec la Minurso*“, relevant du ministère de l’Intérieur, se charge des missions de coordination et d’accompagnement de l’opération de liquidation et de retrait de ladite mission, à même de contribuer à la facilitation des différentes mesures inhérentes à cette opération et de garantir son déroulement dans des conditions fluides et ordonnées.

Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a aussi insisté, lors de cette séance, sur le respect par le Royaume de ses engagements internationaux et de sa doctrine diplomatique ayant pour socle le maintien de la paix et la contribution à son instauration et à sa réalisation par tous les moyens, tout en préservant la souveraineté du Royaume, et en gardant à l’esprit tous les changements positifs que notre cause nationale a connus et l’élan diplomatique l’ayant accompagné, couronné par la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara par les pays amis et frères, qui considèrent l’autonomie comme la seule solution politique qui offre tous les composants pour clore définitivement ce conflit régional artificiel”.